



COMMUNIQUE DE PRESSE

Report de la séance de l'Assemblée de la Polynésie française à Jeudi 20 avril 2006

RAUTAH I se félicite que la majorité des représentants ait voté en faveur du report de la séance de l'Assemblée de la Polynésie française au jeudi 20 avril 2006 afin de permettre à l'un d'entre eux, Monsieur Emile VERNAUDON, représentant des Iles du Vent, de participer aux travaux de l'institution à laquelle il a été élu.

Ce vote est avant tout un rappel à l'ordre démocratique adressé par les élus du peuple au Président du TAVINI.

Depuis mardi 11 avril 2006, le Président TEMARU refuse, en effet, de prendre acte de la démission de Monsieur VERNAUDON et l'empêche, par ce moyen, d'exercer le mandat que les électeurs lui ont confié au mépris des règles les plus élémentaires et les plus fondamentales de la Démocratie.

Monsieur TEMARU démontre, malheureusement et une fois de plus, qu'il est prêt à fouler au pied l'état de droit et la règle démocratique à des fins purement politiciennes.

Cet événement nous permet d'imaginer quel régime serait appliqué dans un pays indépendant « à la sauce » TEMARU.

Jean-Christophe BOUISSOU